

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2026

VISANT À INTERDIRE UN MARIAGE EN FRANCE LORSQUE L'UN DES FUTURS ÉPOUX  
RÉSIDE DE FAÇON IRRÉGULIÈRE SUR LE TERRITOIRE - (N° 1583)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

N° 585

**SOUS-AMENDEMENT**

présenté par

M. Christophle, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel,  
M. Baumel, M. Belhaddad, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, Mme Bregman,  
M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Courbon, M. David, M. Delaporte,  
M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure,  
Mme Froger, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, Mme Got, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh,  
Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, M. Houlié, Mme Jourdan,  
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti,  
Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença,  
Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde,  
M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez,  
Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot et M. William

à l'amendement n° 40 de Mme Balage El Mariky

-----

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER**

Compléter cet amendement par la phrase suivante :

« Ce rapport évalue également la compatibilité de la présente loi avec la décision n° 84-185 DC du 18 janvier 1985, qui s'oppose à ce « que les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique dépendent de décisions de collectivités territoriales et ainsi puissent ne pas être les mêmes sur l'ensemble du territoire. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En voulant donner un droit de regard des maires en matière de mariage, la proposition de loi compromet la jurisprudence du Conseil constitutionnel qui s'oppose à ce « que les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique dépendent de décisions de collectivités territoriales et ainsi puissent ne pas être les mêmes sur l'ensemble du territoire ».